

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **22 (1886)**

Heft 18

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

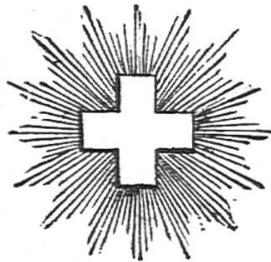
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUUY

XXII^e Année.



15 SEPTEMBRE 1886.

N^o 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — L'instruction publique en Allemagne. — Rapport sur le collège ou les écoles de la Chaux-de-Fonds pour 1885-1886. — Littérature. — Correspondance vaudoise : Observations du rédacteur en chef. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique : Français. Exercices divers. Dictée. Dictée avec exercices. Transformations de phrases. Histoire naturelle : Insectes nuisibles (fin). Leçons de choses.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALLEMAGNE

La pratique sans la théorie est aveugle
et la théorie sans la pratique est sans
autorité ni valeur.

(*Deutsche Blätter.*)

Les instituteurs allemands ont eu leur 6^e *Lehrertag* à Hanovre en juin de cette année. On y a traité des questions diverses, entre autres celle déjà ancienne de la surveillance des écoles, dans le temps discutée par Diesterweg. Chose étonnante, pendant qu'une partie des instituteurs réclament hautement des inspecteurs tirés de leur sein, d'autres préfèrent être contrôlés par des pédagogues qui ne sortent pas de leurs rangs, et auxquels ils reconnaissent une supériorité de vues et de connaissances !

La question de la position matérielle du corps enseignant, quoique meilleure que dans bien d'autres pays, a occupé aussi le *Lehrertag*. L'école sera-t-elle affaire de l'empire allemand ou du ressort des Etats particuliers? On voudrait que certaines choses, c'est-à-dire les dispositions générales émanassent de l'empire, ainsi par exemple ce qui concerne la fixation du minimum des connaissances requises des élèves, la durée de la fréquentation, les constructions scolaires, les maximes générales de discipline, les droits politiques de l'homme d'école, ses obligations quant au service militaire, le minimum des traitements et des pensions.

Les instituteurs du Wurtemberg pétitionnent pour la révision de leur loi scolaire qui date de 1836 et poussent un cri de détresse à l'occasion du traitement qui va de 900 à 1300 marcs. Les veuves reçoivent de 200 à 500 marcs. Plus d'un corps enseignant de notre pays porterait certes envie à cette situation. On réclame encore contre la tutelle de l'Eglise, l'exclusion des instituteurs des commissions scolaires, l'obligation de fournir des travaux écrits aux conférences.

Les *Deutsche Blätter* que nous citons signalent l'accroissement des suicides parmi les jeunes gens au-dessous de seize ans. En Prusse, seulement de 1869 à 1884, on a constaté le suicide de 483 garçons et de 101 filles. Ce journal pédagogique dresse une statistique effrayante de ces morts volontaires et recherche les causes de ce triste symptôme de l'état social actuel. Car la statistique se borne à enregistrer les faits sans en indiquer le comment et le pourquoi. Ces causes, selon la feuille allemande, sont la crainte d'être punis, les humiliations, le remords, les maladies mentales, l'abus des jouissances prématurées. Il faut y ajouter les mauvais traitements, le développement précoce de la vanité et de l'orgueil qui a fait dire *qu'il n'y avait plus d'enfants*.

Une parole prononcée à Berlin dans une conférence donnée le 11 février 1886 par le célèbre professeur, historien national et publiciste von Freitschke a fort ému la presse pédagogique et les instituteurs. Ce savant a loué le second roi de Prusse, Frédéric Guillaume I^{er}, père du Grand Frédéric, d'avoir repourvu aux places vacantes d'instituteurs, en y appelant des invalides ou des vétérans de son armée, des caporaux. M. Freitschke ajoutait impertinemment qu'il serait à désirer *qu'on en fit autant aujourd'hui*, attendu, disait-il, que les maîtres formés dans les écoles normales en savent trop et trop peu; trop peu pour être vraiment cultivés et trop pour être contents de leur sort. Et ce mécontentement, ils le sèment, ajoutait-il, autour d'eux, au sein des populations.

Cette boutade de M. Freitschke, reproduite dans une des Cham-

bres prussiennes, y a trouvé un contradicteur autorisé dans la personne du ministre de l'Instruction publique et des cultes, M. de Goler, dont le remarquable discours peut être résumé en ces termes : « J'aime l'école telle qu'elle est, et je fais grand » cas de nos soixante mille instituteurs élémentaires qui ont » quatre millions et demi d'élèves à instruire dans trente-quatre » mille écoles populaires publiques. J'ai toujours pensé et dit » que le corps enseignant devait plus que toute autre classe de la » société se mettre au-dessus des attaques dont il peut être » l'objet. Les attaques dirigées contre des hommes intelligents, » et je regarde comme tels les éducateurs du peuple, ne doivent » avoir d'autre effet que de fournir au corps enseignant l'oc- » casion de s'examiner lui-même et de se rendre compte de ce » qu'il fait en lui donnant la force d'écarter de lui les critiques » injustes. On a parlé de mécontents. Mais dans aucune autre » classe de fonctionnaires, l'accomplissement du devoir n'est » suivi de plus de satisfaction intime que dans le corps ensei- » gnant élémentaire. »

La question des *travaux manuels* occupe naturellement les esprits en Allemagne. Mais les avis y sont partagés comme ailleurs, non en ce qui concerne la valeur et l'utilité des travaux manuels ou professionnels, mais sur leur introduction dans l'économie de l'école populaire qu'on craint de désorganiser et de dénaturer. A cette occasion, un maître de l'Ecole normale de Cobourg, M. Heger, passait en revue toutes les innovations qu'on a voulu imposer à l'école depuis un certain nombre d'années. Un moment, il n'était question que de la sténographie qu'il fallait faire apprendre à tous les écoliers. Ce fut ensuite le tour de la mnémotechnie. Vinrent les caisses d'épargne scolaires, l'hygiène, les jardins scolaires ; c'était la cuisine et la chimie domestique ; les soins à donner aux malades, aux noyés, aux blessés succédèrent à l'art culinaire. Aujourd'hui, tout cela, sauf l'hygiène scolaire qui a une valeur réelle, a disparu devant les travaux manuels dont on ne peut contester l'importance. Mais faut-il en faire une partie intégrante de nos écoles primaires :

That is the question ?

(A suivre.)

ALEXANDRE DAGUET.

RAPPORT

SUR LE COLLÈGE OU LES ÉCOLES DE LA CHAUX-DE-FONDS

pour 1885-1886.

Dans l'impossibilité de donner un compte-rendu détaillé, qui prendrait trop de temps et trop de place dans nos colonnes, nous nous bornons à glaner quelques faits saillants dans les 102 pages dont se compose ce Rapport.

Le personnel des élèves des écoles est d'environ 5000, répartis entre les écoles primaires y compris les apprentis et les élèves de l'Ecole industrielle. L'Ecole industrielle, (directeur M. Saladin) compte cinq maîtres avec le titre de professeurs et huit maîtres spéciaux avec quatre institutrices surveillantes.

Les écoles primaires (directeur M. Edouard Clerc) comptent dix-neuf maîtres et quarante-six institutrices, sans les trois directrices des écoles de quartier et le personnel enseignant de ces écoles-là, composé de cinq instituteurs et de cinq maîtresses.

L'Ecole municipale des arts appliqués à l'industrie compte 201 élèves.

Les collections littéraires et scientifiques, Bibliothèque du musée d'histoire naturelle, le Médailler, le Musée historique se sont enrichis de dons précieux. Une bibliothèque va s'ouvrir pour l'enfance.

L'accroissement constant de la population de la Chaux-de-Fonds, qui est à l'heure qu'il est de 24,000 âmes, et qui a pour conséquence l'augmentation du personnel des élèves, nécessite de nouvelles constructions. L'usage de désigner sous le nom de *collèges*, les édifices consacrés aux écoles peut induire en erreur ceux qui laissent à cette dénomination son sens naturel d'établissement de l'enseignement moyen.

Le rapport mentionne comme ayant été données cet hiver, dix-neuf conférences de nature scientifique, littéraire, historique, descriptive et juridique, soit par des professeurs de Neuchâtel, soit par des personnes de la localité.

LITTÉRATURE.

Nous venons de parcourir avec un plaisir extrême deux nouveaux numéros de la *Revue littéraire et artistique de Bordeaux*, rédigée depuis quatre ans avec un rare talent par notre compatriote vaudois M. Charles Fuster, avec la collaboration d'écrivains de race, les uns bien connus, les autres dignes de l'être.

Parmi les articles parus, nous en remarquons un de M. Fuster lui-même sur Corneille comparé à Racine et à Hugo.

« Le théâtre de Racine, dit M. Fuster, le fait aimer. C'est au cœur » qu'il parle plus qu'à l'âme. Il ne nous étonne pas ; il nous charme, » il nous fait frissonner, il nous berce, nous tourne et retourne ; » il s'insinue en nous par la mélodie des vers exquis, l'habileté des » scènes et la pureté des sentiments ; il fait de nous ses amis. Le » théâtre de Corneille fait de nous ses esclaves.....

» Victor Hugo, poursuit M. Fuster, a eu un rêve de pitié : exaltation des êtres tombés, glorification des misérables... Marion » Delorme nous fait pleurer des larmes de tendresse pour la femme » perdue qui se relève. Triboulet nous serre l'âme avec ses airs de » bouffon sublime... comme Ruy-Blas nous effrayait par sa doulou-

» reuse chimère, comme Quasimodo nous épouvantait par cette
» sauvage passion de la brute, etc., etc... Hernani est, pour M. Fus-
» ter, une seconde édition du Cid. »

Corneille encore, fait l'objet d'une étude fort belle de M. Melvil, intitulée : *Corneille et la tragi-comédie*. L'excellent critique nous prouve par des citations heureusement choisies que l'étude du théâtre de Corneille ne doit pas se borner à quelques pièces reconnues pour être des chefs-d'œuvre, c'est-à-dire au Cid, à Horace, à Cinna et à Polyeucte. Il y a des beautés, et des beautés souveraines dans presque toutes les pièces du grand maître.

Un autre article plein d'actualité et d'éclat est celui que M. Jules Carrara, de Genève, notre compatriote aussi et conférencier de talent a intitulé : *Une expiation littéraire*. C'est en réponse à un récent article où Victor Hugo est indignement traité et où on ne voit dans cet homme de génie *qu'un rhétoricien de mauvais aloi*, au-dessous d'Eugène Sue pour ses romans, bien au-dessous de Voltaire pour ses drames et qui n'a réussi que lorsqu'il avait la haine pour muse. Encore les *Châtiments* n'ont-ils que quelques beaux passages. Le poète lyrique est mis, par les mêmes écrivains, au niveau de J.-B. Rousseau. Nous n'avons jamais été Hugolâtre et nous avons souri de pitié lorsque nous avons vu les adulateurs du grand poète le mettre à côté de Shakespeare pour le drame. Mais, de l'idolâtrie au mépris, à l'injustice, il y a loin. Et, avec tous ses défauts, dont le manque de naturel, de vraisemblance et la boursouffure espagnole sont les principaux, Victor Hugo demeurera l'un des plus grands poètes de la France, et, avec Lamartine, le plus grand des poètes lyriques. Plus admiratif que nous, M. Carrara venge noblement l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, des *Odes et Ballades*, des *Orientales*, des *Chants du Crépuscule*, des tristes détracteurs de sa légitime gloire, c'est-à-dire de ceux qui, après l'avoir peut-être encensé pendant son triomphe, s'acharnent sur sa tombe.

Aux articles graves, fait diversion, dans la *Revue*, un flux de poésies pleines de fraîcheur, de verve et d'originalité de bon aloi, également éloignées d'un classicisme étroit et du romantisme ou du naturalisme effréné.

Ne me demandez pas les noms de ces poètes ; ils sont toute une pléiade. Celle qui a pour titre : *L'Enfant de cœur* est d'une vérité navrante.

Des chroniques spirituelles et nourries nous renseignent sur la France, l'Espagne et la Suisse.

Pour terminer, une petite gazette nous met au courant des hommes et des choses de l'art et de la littérature.

Voilà pour le mois de juillet, car nous n'avons rien dit encore du mois d'août. Ce sera, pensons-nous, pour un prochain compte-rendu.

ALEXANDRE DAGUET.

CORRESPONDANCE

Lausanne, le 28 août 1886.

*Le Comité cantonal vaudois, à Monsieur Daquet, rédacteur en chef de l'Éducateur,
à Neuchâtel,*

Monsieur,

Le compte-rendu du Congrès de Porrentruy (*Éducateur* du 15 août, page 245, lignes 15 à 18), aura certainement induit en erreur les abonnés au journal qui n'ont pas assisté à la séance du 10 août.

Nous nous faisons un devoir de rappeler que des propositions présentées par la section vaudoise ont été admises à l'unanimité par le Congrès, pour faire l'objet d'une étude ayant en vue l'élaboration d'un nouveau projet de statuts, qui devra être discuté dans la prochaine assemblée de la Société.

Veillez, en conséquence, pour replacer cette question sur son véritable terrain, publier *in extenso*, dans le numéro du 1^{er} septembre, la présente réclamation et l'exposé qui suit avec ses conclusions, dont tous les assistants au Congrès ont eu connaissance :

« L'article 1^{er} des statuts de la fédération romande des instituteurs se termine en déclarant que l'un des buts de cette société est d'entretenir parmi les membres du corps enseignant des relations amicales et fraternelles. A la recherche d'un tel résultat, qui justifierait à lui seul l'existence de cette fédération, il faut dire qu'elle n'a point failli, car tous ceux qui lui sont restés fidèles rentrent généralement de nos congrès, retrempés, ragaillardis, encouragés par de réciproques sympathies. Revoir d'anciens camarades, faire de nouvelles connaissances, serrer la main de ceux qui combattent pour la même cause, tout cela en un mot, rajeunit les vieux, tempère doucement l'ardeur et l'impatience des jeunes. Oui, nos réunions sont pour tous ceux qui les fréquentent les Vestales chargées d'entretenir le feu sacré.

» Nous serions des ingrats si, en retour de ses bienfaits, nous n'aimions pas cette Société, qui naissait il y a 20 ans toute pleine d'espérances et de promesses. Combien d'entre nous, debouts encore, ou couchés aujourd'hui dans la tombe, se sont maintes fois réunis, surtout à l'origine, avec le besoin mal défini de rechercher de nouvelles forces dans l'association ! C'est elle, nous le reconnaissons tous, qui nous a ouvert une voie nouvelle, qui, comme une sage et prévoyante mère, a travaillé à notre éducation, en nous montrant, dans l'esprit d'union et de sacrifice, le bouclier capable de parer les coups des adversaires de notre œuvre. A son école, nous nous sommes peu à peu sentis pressés de resserrer nos liens, hélas ! parfois relâchés dans chacun de nos cantons. Nous avons enfin ouvertement déclaré la guerre au particularisme, la pierre d'achoppement, l'écueil le plus à craindre dans la carrière pédagogique.

» Mais si elle nous a réunis pour cultiver dans nos cœurs les germes de sociabilité et d'affection mutuelle, d'un autre côté, pourquoi faut-il qu'à l'heure présente, c'est-à-dire après les premiers succès, après les premiers moments d'enthousiasme passés, on ressente une telle lassitude, une telle indifférence à l'ouïe de ses appels ? Car beaucoup de ses enfants se sont insensiblement retirés à l'écart. Est-ce par ingratitude ? par oubli de leurs devoirs ? Manquent-ils, pour tout dire, à la loi de solidarité ? Il serait téméraire de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, on ne peut le contester : les faits sont là, indiscutables. La fédération romande, comme on devrait l'appeler, périlite d'une manière inquiétante depuis quelque dix ans. Pour ne parler que du canton de Vaud, nous pouvons, malgré nous, le constater en voyant disparaître les uns après les autres nos délégués au comité central. Le nombre, après en avoir été réduit à 6 au Congrès de Neuchâtel en 1882, est descendu à 5 à Genève en 1884 et enfin à 4 dans la présente réunion. Nous en

serions un peu effrayés et confus si une autre constatation ne venait pas nous rassurer sur la manière dont les instituteurs vaudois comprennent leurs devoirs de sociétaires.

» La section vaudoise, active, mais non reconnue ici comme partie constituante de la fédération, la Société vaudoise, disons-nous, compte environ 800 membres qui ont accepté le rapport de section, témoigné de leur intérêt à une question et montré par là que l'esprit de corps n'est plus un vain mot parmi nous. Sur les 750 membres donc qui, en chiffre rond, se groupent autour de notre section, moins de la moitié sont restés fidèles à la fédération romande. Il y a là une désertion malheureuse et cette désertion il faut l'attribuer d'une manière non moins certaine que l'existence des faits eux-mêmes à un manque de satisfaction rencontré au sein de la Société. La fédération romande des instituteurs, par son organisation actuelle, ne répond plus aux besoins qui se sont manifestés graduellement depuis sa fondation. Sous son impulsion, les sections ont pris naissance. De cet éveil, de cette vie il est résulté de nouvelles aspirations, de nouveaux besoins à satisfaire, pour autant que les recherches devaient jouer un rôle dans le domaine des réalités pratiques.

» On est tellement obligé d'admettre cette vérité que les questions générales traitées dans les deux derniers Congrès ont dû être traitées en 2^e lieu par les sections, pour être élucidées complètement et amenées sur le terrain de l'application. Chacun sait que la question sur « la réforme des examens » et celle « des travaux manuels » ont été traitées à la fois par l'assemblée générale, par la section vaudoise et probablement par d'autres. Il y a bien là, on le voit, des antécédents posés et acceptés comme une procédure naturelle, c'est-à-dire que les questions agitées au sein de nos assemblées générales ne peuvent guère prendre un caractère pratique sans avoir passé par une seconde filière : l'étude poursuivie par les sections, celles-ci se chargeant d'adapter à leurs besoins respectifs les principes tirés d'une première étude.

» Sous ce rapport, l'existence et la mission des sociétés cantonales est donc reconnue, mais remarquons bien qu'il faut entendre cela seulement pour les questions extra-périodiques, qui n'apparaissent que de deux ans en deux ans. S'agit-il des affaires de tous les jours, des fréquentes publications de la société, de l'*Educateur* en un mot, eh bien, dans ce champ, la vie et le rôle des sections sont méconnus. Ce que l'on trouve tout naturel pour les questions de nos Congrès, nul n'a trouvé à propos jusqu'ici de l'appliquer pour nos publications régulières. L'impérieux besoin s'en fait pourtant sentir. Les rangs éclaircis des abonnés vaudois à l'*Educateur* vous disent plus que tous les raisonnements du monde que nos sociétés cantonales réclament énergiquement un aliment régulier d'activité pour se développer et se fortifier. Quand nous disons les sociétés cantonales, nous nous trompons : ce sont les membres qui montrent leur mécontentement en se retirant de la fédération ; or, notre devoir est d'étudier sans retard les moyens de les y ramener.

» Est-ce à dire qu'ici nous mettions en cause la rédaction de l'*Educateur* ? Loin de nous cette pensée. Nous nous sentons au contraire pressés de payer un juste tribut de reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, ont eu à s'occuper du journal de la Fédération, plaçant en toute première ligne notre vénérable rédacteur en chef, M. le Dr Daguët. Il a été de tout temps le principal inspirateur, le porte-bannière de l'association. Qu'il daigne accepter nos hommages et notre gratitude pour les services rendus et pour ceux qu'il pourra encore nous rendre !

» Nous le répétons, ce n'est pas aux hommes qu'il faut imputer l'insuccès croissant de l'organe de l'association auprès des sociétaires. Quelle que soit l'excellence de sa rédaction, il ne parviendra pas à répondre aux vœux des sociétaires tant que l'on n'aura pas fait la part due à l'activité des sections, en leur accordant les moyens de faire subsister un organe particulier, chargé de la satisfaction de leurs besoins immédiats. La législation scolaire étant l'affaire des cantons, un organe intercantonal sera toujours mal placé pour se faire l'écho des diverses opinions et *desiderata* qui se font jour au milieu de nos sections cantonales.

» Pour préciser notre pensée, portons un instant nos regards sur les récentes

crises par lesquelles notre section a passé. Qu'a fait pour les instituteurs vaudois l'*Educateur* en cette circonstance ? En réalité, qu'aurait-il bien pu faire ? Il a publié des articles dus à des plumes exercées sans doute, mais parfaitement étrangers aux questions redoutables qui se débattaient autour de nous. S'il fût entré dans les vues de notre section, peut-être en aurait-il mécontenté d'autres. En tous cas, avec la censure réglementaire que possèdent et le rédacteur en chef et le comité directeur, il eût été impossible à un collaborateur de faire une étude suivie et complète d'un sujet sans risquer de mécontenter dans une certaine mesure nombre de sociétaires qui ne s'intéressent pas à notre ménage cantonal.

» Sur ce point, encore une fois, nous déclarons faire abstraction de toute récrimination, de tout reproche personnel adressé à qui que ce soit. Nous tenons simplement à montrer qu'avec l'organisation actuelle, l'*Educateur* ne pourra jamais être qu'un organe d'un intérêt général, hors d'état de répondre à lui seul aux *desiderata* des abonnés. Par la force des choses, si aucun changement n'y était apporté, on continuerait à voir les sociétaires réduits à la position de contribuables désintéressés et les intérêts des sections, sujets d'avenir et de progrès, sacrifiés sans pitié aux prétendues convenances qui ne permettent pas que l'on discute ces questions épineuses d'intérieur sous le regard de ses confédérés.

» Voilà les désavantages d'un journal unique. Voici les effets de l'oubli des sections et de leur fonctionnement dans les principes organiques de la société. La finance de sociétaire se dédouble. Il n'y a pas de corrélation obligée entre la fédération et les sociétés constituantes ; c'est un mal et un mal très réel qui ouvre la porte à la confusion et nuit beaucoup à la bonne marche de la Société. Avec l'application des dispositions réglementaires actuelles, on a des membres assidus de la Société et des sections, des membres de la Société ne faisant pas partie des sections, des membres des sections exclus de la Société, des membres de nos conférences officielles qui critiquent, cas échéant, telle ou telle mesure prise par leur section sans s'être préalablement mis d'accord ni avec leur section, ni avec la Société.

» Dans une situation pareille, les amis de la fédération romande et de l'une ou l'autre de nos sociétés cantonales ont bien le droit et même le devoir de demander que ces irrégularités disparaissent. Le correctif de cet état de choses fâcheux est, semble-t-il, dans l'admission en principe du dédoublement du journal de la Société et de l'unification de la finance de sociétaire. C'est du moins l'opinion de la section vaudoise. Ce changement, ajouterons-nous, se justifie encore et surtout au point de vue économique. Dans notre canton, les prestations des membres envers la Société, la section et le journal pédagogique l'*Ecole*, généralement accueilli par les instituteurs, ascendent à la somme de 10 fr. environ. Or, pour le modeste budget du régent primaire, il faut convenir que cela revient passablement cher, tout en considérant que ce dernier n'est pas à ce prix en possession d'un organe qui ait pour mission de défendre ses intérêts. Entre l'*Educateur* et l'*Ecole*, il opte souvent pour la seconde comme étant d'une utilité plus directe et sans se préoccuper de savoir si en allant ainsi au plus prochain il ne tourne pas le dos à la fédération, autre preuve que le journal central ne répond pas complètement à ses besoins, autre cause d'amoindrissement de la Société.

» Nous devons pourtant ajouter, pour être complet, qu'au sein d'une réunion des membres correspondants de notre comité, une proposition tendant à utiliser l'*Educateur* dans sa forme actuelle, moyennant un espace réservé aux sections a été faite, mais sans rencontrer l'assentiment des assistants, au nombre desquels étaient deux de nos délégués au Comité central. Cette mesure a été jugée insuffisante et inexécutable. Ils estiment, et la section vaudoise avec eux, qu'un organe central doit exister comme bulletin administratif mensuel de la Société et lien indispensable entre les sections, mais qu'à côté de cet organe où la partie pratique serait supprimée, pour ne pas faire double emploi, il existerait un journal de section, s'occupant avant tout des intérêts immédiats et de la satisfaction des besoins pédagogiques de ses abonnés.

» En conséquence la section vaudoise propose à l'assemblée générale *une révision des statuts*, prenant pour base le développement des deux principes suivants

- » 1. Dédoublément du journal de la Société.
- » 2. Cotisation annuelle unique aussi modérée que possible.

» N. B. — Les statuts de notre Société exigent que tout projet de modification aux règlements soit présenté au Comité central au moins deux mois avant l'Assemblée générale. La Section vaudoise a pris les devants en faisant connaître ses vœux à l'assemblée générale deux ans avant l'époque où son tour l'appelait à gérer les affaires de la Société. »

Veillez, Monsieur le Rédacteur, agréer l'assurance de toute notre considération et notre salut le plus cordial.

Au nom de la Section vaudoise :

<i>Le Président,</i>	<i>Le Vice-Président,</i>	<i>Le Secrétaire,</i>
E. TROLLIET.	F. GAILLARD-POUSAZ.	L. BEAUSIRE.

Quoique la lettre qu'on vient de lire soit un peu longue, qu'une grande partie en ait déjà paru dans l'*Ecole* de Lausanne, après avoir fait l'objet d'une communication à l'assemblée générale de Porrentruy, l'*Educateur* a cru devoir la donner *in extenso* par égard pour les honorables signataires et la section qu'ils représentent. Mais ces messieurs ne trouveront pas mauvais que je fasse suivre leurs lignes des remarques et rectifications suivantes :

« Lorsque le nombre des sociétaires ou abonnés à l'*Educateur* était tombé à 900, il y a de cela près de 18 ans, j'aurais compris qu'on parlât de décadence ou de *déclin* et qu'on dit que la société *périclitait*. Mais cette assertion n'est-elle pas dénuée de fondement en présence de 1200 sociétaires et alors que dans les dix Congrès qui se sont succédé depuis la fondation, tous les comités, sans exception, se sont félicités de la marche prospère de l'*Educateur* et de la fédération romande ?

Il est bien vrai que la vie des sections ne se reflète pas suffisamment dans l'organe de la Société. Mais la faute en est aux sections qui n'envoient pas leurs rapports. On se plaint que les questions *redoutables* qui ont agité le canton de Vaud n'aient pas trouvé d'écho dans l'*Educateur*. Mais ces questions, *ceux qui devaient les traiter* ne l'ont pas fait et peuvent s'en prendre à eux-mêmes de leur silence. Le rédacteur en chef a cherché en vain, à plusieurs reprises, à provoquer des communications sur ce sujet.

Quant au plan de réorganisation de la société et de son organe, dont l'assemblée générale de Porrentruy a été saisie à l'improviste dans sa séance du 10 et sans que le Comité central eût été appelé à en délibérer, au préalable, comme le veulent les statuts, ce plan ou projet a été en effet mis à l'étude par l'unanimité des sociétaires comme digne d'attention pour être discuté au Congrès futur ; mais en le prenant en considération, l'assemblée générale n'a pas entendu se prononcer dorénavant et déjà sur les diverses pro-

positions qui lui ont été faites. C'est là tout ce que j'ai voulu dire dans le compte-rendu que j'ai tracé du Congrès de Porrentruy.

ALEXANDRE DAGUET,

*Rédacteur en chef de l'EDUCATEUR depuis sa
fondation en 1865 à 1887.»*

Le prochain numéro de l'*Educateur* publiera un article substantiel : l'*Instruction publique dans le canton de Berne*, de M. Henri Gobat, notre actif collaborateur, et une étude sur l'*Enseignement commercial* de M. Gaille, précédemment instituteur primaire à St-Blaise et qui vient d'être appelé aux fonctions de maître ou professeur à l'Ecole commerciale de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ. — *Notions sommaires, par Louis Cons, agrégé de l'université. — Chez Delagrave, Paris. 112 pages.*

Ce petit livre est bien fait et bien écrit. Il est étudié aux sources et dit réellement tout ce qui est nécessaire à savoir dans l'histoire ancienne. Nous l'avons parcouru avec une véritable satisfaction et nous le recommandons pour nos écoles secondaires. Mais pour l'école primaire, nous désirerions, comme on le sait, qu'il fût fait abstraction de l'histoire générale. Comme nous le disions encore dernièrement au Congrès de Porrentruy, un double enseignement historique ne permet pas au maître de s'arrêter suffisamment aux questions d'appréciation, c'est-à-dire à la partie éducative de l'histoire, la plus importante pour la formation du jugement, du cœur, de la raison et du caractère enfin.

Ce tableau des peuples et des Etats est accompagné de cartes qui en facilitent l'intelligence et en illustrent le texte.

Une critique en passant. Pourquoi M. Cons place-t-il à l'origine des sociétés, des gouvernements *théocratiques* qu'il définit un *gouvernement des dieux* ? Les Patriarches n'ont-ils pas précédé les grands-prêtres ? Abraham ou Abram, comme écrit l'auteur, n'a-t-il pas gouverné Israël avant Moïse ? Il est vrai que M. Cons veut parler des Pharaons et que dans ce sens il peut dire : *L'histoire commence avec la théocratie* (p. 6). Le gouvernement, le pouvoir primitif n'en est pas moins le chef de tribu.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE EXPÉRIMENTALE, par Paul Bert. — Delagrave, 92 pages in-12.

Partant pour la Tonkin où, par parenthèse, les amis de la science l'ont vu avec peine accepter une mission en dehors de ses habitudes et peut-être de ses capacités, et pour charmer les ennuis de la traversée à bord du *Melbourne*, le savant membre de l'Institut a composé ce petit livre où, en 44 leçons et à l'aide des figures nécessaires, il indique la façon de mesurer les longueurs, les surfaces, les volumes. Suivent le dessin des figures géométriques et les éléments d'arpentage et du levé de plans.

Rien ne prouve mieux l'essor extraordinaire qu'a prise en France l'éducation populaire que de voir des hommes du premier mérite scientifique, ne pas regarder comme au-dessous d'eux, de travailler pour l'enseignement élémentaire, bien différents de ces savants ou lettrés orgueilleux qui prennent en pitié tout ce qui n'est pas de la haute science ou de la littérature proprement dite.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — La réunion de la conférence, ou comme on dit dans le canton de Berne, du *Synode* de district à Porrentruy a été assez nombreuse. On y a entendu avec plaisir une étude sur l'instruction publique, de M. Xavier Kohler. Aussi le savant et honorable professeur a-t-il été élu le premier délégué du corps enseignant au Synode cantonal.

M. Breuleux, directeur de l'École normale, qui a présidé le Congrès avec le tact et le talent qu'on lui connaît, a été élu le second. Viennent ensuite, parmi nos connaissances: MM. Schaller, inspecteur d'écoles; Meyer, recteur de l'École cantonale, puis trois instituteurs primaires, MM. Chappuis, Voillat et Henry.

En lisant ces nominations dans le journal de Porrentruy, le *Jura*, nous y trouvons également que le Synode du district des Franches-Montagnes, favorisé de la présence de M. l'inspecteur Péquegnat, s'est occupé du *Livre de lecture de Jacob* comme base de l'enseignement intuitif et de celui de la langue au degré élémentaire. M. l'instituteur Vauclair avait traité le sujet avec clarté et science.

MM. Carnal et Juillard ont été élus délégués au Synode cantonal.

Dans l'article, d'ailleurs fort bien tourné, où nous puisons ces détails, nous soulignons une locution *vicieuse*, chère aux Neuchâtelois et qui menace de s'implanter dans le Jura et à Fribourg, où elle trouvait place l'autre jour dans un journal. — *Une séance bien revêtue* pour dire une séance nombreuse n'est pas une expression française. C'est un provincialisme bien caractérisé.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS

Exercices divers.

(Degré inférieur.)

I. Compléter chacune des phrases suivantes au moyen d'un ou de plusieurs noms terminés par *au* ou *eau*, et de l'article convenable :

Le pâtissier fait... Le tailleur fait... Le vitrier remet... Le peintre fait... Le menuisier se sert... Le maréchal emploie... Le peintre se sert... Le menuisier fait... Le charretier conduit... Le chasseur tue... Le boucher tue... Le pieu (tuteur) soutient... Le berger fait paître...

II. Comme second exercice mettre les phrases au pluriel.

III. Remplacer dans ces phrases les points par des noms terminés en *al* ou en *ail* :

Le boucher a un... Le cuisinier prépare... Le... commande l'armée. L'... commande la flotte. Le musicien joue pour... Le soldat est armé d'un sabre ou d'un... Le... est une fête immorale. Le bon ouvrier fait un bon... L'... chasse les moineaux. Un... est un palais turc. Le navire a un mât, un..., un pont. La fenêtre de la cave se nomme...

IV. Mettre les phrases au pluriel.

V. Mettre le morceau qui suit au tableau noir, en omettant les verbes soulignés que les élèves devront trouver en transcrivant le devoir :

Le voleur.

Thomas *désirait* beaucoup *avoir* un canif, mais son père, *craignant* qu'il ne se fit mal ou ne blessât ses compagnons, ne *voulut* pas lui en *acheter* un. Maxime en *avait* un très beau. Pendant la récréation, Thomas *entra* dans la classe et ayant *fouillé* le sac de Maxime, il lui *vola* son canif. L'après-midi, voulant *tailler* son crayon, Maxime ne *trouva* plus son canif. Il se *plaignit* au maître. On *fit* la visite des poches, et l'objet volé *tomba* de celle de Thomas. Le voleur, honteux, se *mit* à *pleurer*. L'instituteur le *reprimanda* sévèrement, et lui *infligea* une punition. Depuis ce jour Thomas n'*ose* plus regarder ses camarades. *Respectons* le bien d'autrui.

VI. Répondre oralement d'abord et ensuite par écrit aux questions suivantes :

Qu'est-ce que le canif ? — Quelles en sont les parties ? — A quoi sert le canif ? — De quoi sont faites les lames ? — De quoi est fait le manche ? — Le canif est l'ouvrage de quel artisan ?

Quel objet rassemble le plus au canif ? — Quels autres objets fabrique encore le coutelier ? — Quels autres artisans travaillent le fer ? — Que font-ils ? — Nommez les principaux outils avec lesquels on travaille le fer.

Dictée.

(Degré moyen)

RÉCAPITULATION POUR LE PLURIEL

Les oiseaux des champs.

Le jour commence à peine, à peine de l'étable sonnent les clochettes des troupeaux, que les bergeronnettes sont prêtes à les conduire et sautillent autour d'eux. Elles se mêlent aux bestiaux et familièrement s'associent au berger. (Indiquer le singulier en dictant). Elles savent qu'elles sont aimées et des hommes et des bêtes, qu'elles défendent contre les insectes. Elles se posent hardiment sur la tête des vaches et le dos des moutons. Le jour, elles ne les quittent guère ; elles les ramènent fidèlement au soir.

Les oiseaux des champs par excellence, les oiseaux des laboureurs, ce sont les alouettes, leurs compagnes assidues, qu'ils retrouvent partout dans leurs sillons pénibles pour les encourager, les soutenir, leur chanter l'espérance.

(D'après MICHELET).

Dictée avec exercices.

(Degré moyen)

Si j'étais riche...

Je n'irais pas bâtir une ville en campagne, et mettre au fond d'une province les Tuileries devant mon appartement. Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts ; et quoiqu'une *couverture* de chaume soit en toute saison la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre, plus gaie que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons dans mon pays, et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse. J'aurais un potager pour jardin, et pour parc un joli verger. Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés ni cueillis par le jardinier, et mon avare magnificence n'étalerait point aux yeux des espaliers superbes auxquels à peine on osât toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée, où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté.

(J. J. ROUSSEAU.)

DEVOIRS. — Transformer le morceau en employant une autre personne que la première du singulier.

Remplacer par des expressions synonymes les suivantes : *bâtir, appartement, penchant, colline, maison, rustique, couverture, magnifiquement, maisons, temps, jeunesse, à la discrétion, cueillis, avare, n'étalerait.*

Indiquer les homonymes de : *fond, temps, dans, etc.*

Exercices sur les dérivés et les familles de mots.

Transformations de phrases (1)

(Degré supérieur).

Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser.

(PASCAL).

Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous ne serons plus.

(PASCAL).

Il vient un temps où la vie décline, où le corps s'affaiblit, les forces s'éteignent : enfants, vous devez alors à vos vieux parents les soins que vous reçûtes d'eux dans vos premières années.

(LAMENNAIS).

F. ALLEMAND.

Histoire naturelle.

Insectes nuisibles.

(Suite et fin).

Maître. Passons rapidement sur l'ordre des névroptères dont le type est la *libellule*, ou comme on l'appelle plus communément, la *demoiselle*, insecte aux couleurs éclatantes et variées que vous avez vu voltiger tout l'été sur les courants d'eau. L'ordre des névroptères ne renferme que peu d'espèces nuisibles. Citons les *termites* qui détruisent les tiges des plantes, les poutres, les planchers des maisons, les meubles, le linge, les fruits secs, etc. Ce sont les termites qui occasionnèrent de si grands dégâts, en Hollande, aux

pilotis qui forment les digues et qui empêchent la mer d'envahir les terres. En France, certains ports de mer, la Rochelle entre autres, ont aussi été tellement endommagés par les termites qu'il a été nécessaire, pour éviter de graves malheurs, de remplacer les poutres en bois du port par des poutrelles en fer.

Elève. Et les libellules, ou, comme nous disons, les demoiselles, ne sont-elles pas aussi nuisibles ?

M. Au contraire, il faut respecter ces insectes, dont les larves sont les plus grands ennemis des pucerons. Mettez des libellules dans les serres et sous les châssis des jardins dont les plantes sont infestées de vermine ; vous verrez comme ces plantes vont reprendre de la vigueur après que l'insecte aura porté le carnage dans les rangs de ces maudits parasites. — Arrivons maintenant au nombreux ordre des hyménoptères, renfermant les insectes les plus industrieux, ceux qui sont doués de l'instinct admirable de former des colonies si bien organisées et si bien gouvernées qu'elles peuvent offrir à l'homme plus d'un exemple de sagesse, de travail et de douce harmonie. Un certain groupe d'hyménoptères offre une particularité qui mérite d'être signalée : nous voulons parler de ces hyménoptères dont la femelle porte au bout de l'abdomen un aiguillon acéré, communiquant à une poche à venin, formé surtout d'acide formique. Cet aiguillon est une arme purement défensive, qui n'est utilisée que pour protéger la vie de l'insecte ou celle de son couvain ; on peut sans danger laisser ces hyménoptères se poser sur notre corps, à condition de ne pas les tourmenter. Les mâles ne piquent pas. Les hyménoptères les plus connus sont les abeilles, les guêpes, les bourdons, les fourmis. Les guêpes sont nuisibles, elles dévorent les meilleurs fruits, les raisins succulents ; elles viennent dans les maisons sucer le sucre, les pâtisseries, les confitures ; l'espèce la plus à craindre est le frelon, à piqure redoutable.

E. Et les fourmis, ne sont-elles pas aussi nuisibles ?

M. Non. En général les fourmis se rendent utiles en dévorant les vers, les larves, les hannetons, et en débarrassant le sol des chairs entrant en putréfaction. Si on dit qu'elles sont nuisibles, c'est surtout à cause des amas de terre, de débris, qu'elles font dans les prairies et qui constituent leurs habitations, mais qu'on aplanit facilement avec un râteau. — Voici maintenant les gais papillons qui sont tous nuisibles à l'état de chenilles et qu'il faut détruire malgré leurs riches couleurs. Faisons pourtant une heureuse exception pour quelques espèces, comme le ver-à-soie, qui nous donne un tissu si recherché aujourd'hui. — Ecrasons sans pitié tous les hémiptères qui ne sont autre chose que les punaises dont l'odeur repoussante suffit pour nous les faire prendre en légitime aversion. — Les diptères sont aussi presque tous nuisibles ; les mouches, les cousins et les taons ne nous importunent-ils pas à tout instant pendant les grandes chaleurs de l'été ? Enfin, pour finir, signalons, sans nous y arrêter, les puces et les poux de l'or-

dre des aptères, insectes suceurs dont la présence sur le corps de l'homme est l'indice presque toujours certain que les soins de propreté ne sont pas suffisamment observés. Il faudra donc s'appliquer à modifier ceux-ci avant d'employer les moyens ordinaires pour faire disparaître les parasites.

AUG. JAQUET.

Leçons de choses.

Les choux.

Le chou est une plante potagère bisannuelle, dont les feuilles naissantes forment une pomme sphérique ou conique. Le chou a la feuille lisse ou boursouflée, selon l'espèce. On le sème au printemps ou en automne. Le chou, semé à la fin de l'été, est ordinairement le premier propre à manger, mais on risque de perdre une grande quantité de plants, surtout dans les hivers rigoureux. Semé soit en mars, soit en septembre, le chou doit être repiqué, autrement il prospère beaucoup moins. On le sème dans un terrain humide et frais, et on le repique dans un terrain profond et bien fumé. Dans les grandes chaleurs, où l'on ne pourrait pas arriver à l'arrosage de toutes les plantes, on bine alors souvent le chou. On ferait bien même de le butter, afin d'entretenir la plante dans la fraîcheur, ce qui l'empêche de ralentir sa croissance et rend ses feuilles plus tendres, par conséquent meilleures. Pour récolter la graine, on choisit le plus beau chou que l'on replante en terrain bien meuble. On ne laisse croître que les plus belles tiges, et on cueille la graine quand elle est bien mûre.

Le chou potager ne provient-il pas du chou sauvage que l'on voit aux bords de la mer ? Aux horticulteurs de répondre.

Le noyer.

Le noyer est un arbre dont le feuillage étalé et touffu est d'un beau vert. Son tronc cendré est lisse. Son fruit ovoïde est recouvert d'une espèce de pulpe verte, appelée brou, qui tombe quand la noix est mûre. Sous la coque ridée apparaît alors la noix qui renferme une matière grasse, divisée en quatre lobes, qu'on appelle chair, amande, et qui est bonne au goût quand elle est fraîche ; mais quand elle est sèche, rance, elle devient par le goût huileux qu'elle prend, sinon désagréable, au moins peu digestive pour les estomacs faibles. On a utilisé les feuilles ou l'écorce du noyer dans différentes affections, telles que dans la teigne, la diarrhée, les ulcères, la jaunisse, les scrofules, les inflammations de la bouche, etc. C'est ce qui a fait dire à un médecin que si le noyer ne se cultivait que dans le Nouveau-Monde, nous nous empresserions de le ranger parmi les végétaux les plus utiles à la médecine.

BOUYER.

La qualité tout à fait supérieure de la
LESSIVE PHÉNIX

de jour en jour plus appréciée, ayant donné lieu à de nombreuses contrefaçons, qui pour être vendues, sont livrées à la consommation **dans le même paquetage et avec la mention diplômée à Zurich**, nous croyons devoir reproduire la déclaration suivante : « Les membres du Jury déclarent que, **seule la lessive phénix** fabriquée et exposée parla maison Redard frères, à Morges, **a été diplômée** à l'exposition nationale à Zurich. *Sig. par tous les membres du Jury.*

Donc, pour éviter toute contrefaçon, **ne possédant pas les mêmes propriétés**, exiger rigoureusement sur tous les paquets la marque de fabrique le *Phénix* et le nom des fabricants Redard frères, à Morges. (H-350-L)

Librairie V. MICHEL, à Porrentruy

Ouvrage recommandé aux autorités communales et scolaires

LA FORÊT

Manière de la rajeunir, de la soigner et d'en utiliser les produits

Ouvrage dédié au peuple suisse

par E. LANDOLT, *inspecteur général des forêts,*

professeur de sciences forestières, à Zurich

Publié sous les auspices de la Société des forestiers suisses

Traduit de l'allemand en français

par **X. AMUAT,**

inspecteur des forêts de l'arrondissement de Porrentruy.

Un fort volume de 500 pages illustré.

PRIX : Broché, **4 fr. 50.** — Cartonné, **5 fr.**

POUR
INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

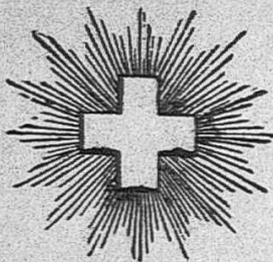
etc., etc., etc.

XXII^e ANNÉE

PORRENTROY

N^o 19.

1^{er} Octobre 1886.



PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'Éducateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r *Daguet*, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'École modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutruz, Hermenjat, Roux et Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville et Sauser*. — GENEVE : MM. *Charrey, Dussaud et Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter et Merceral*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

Comité directeur : MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1886

Une excellente occasion

est offerte à un jeune homme instruit qui pourrait entrer à Noël, pour une année, dans un excellent établissement d'éducation, près de Londres. Sa position serait celle d'un membre de la famille. Il aurait à payer de 20 à 30 livres sterling et devrait donner par semaine 15 heures de leçons de français à des jeunes gens qui se préparent à entrer dans l'armée anglaise. Il aurait aussi toute facilité pour apprendre les langues anglaise et allemande, ou se perfectionner dans l'exercice de celles-ci, afin d'obtenir le diplôme d'examen en Suisse, ou l'entrée à l'Université de Londres.

Plus de renseignements seront obtenus en écrivant au MILITARY LYCEUM, par le bureau de poste de Flunstern.
(O-F-2383) 4-1

LE GRAND MAGASIN DE PLUMES POUR LITS

de *Harry Unna*, à *Altona*, près *Hambourg*, envoi franco de port et contre remboursement (pas moins de 10 livres) de bonnes plumes neuves.

Plumes pour lits, à 75 c. la livre.

Qualité extra-bonne, à 1 fr. 50 »

Qualité demi-duvet, à 2 fr. »

Qualité de duvet, à 3 fr. »

Emballage au prix coûtant. Ce qui ne convient pas est échangé.

Par 50 livres 5 % de rabais.

(H-o-6516) 10-2

On cherche pour une jeune demoiselle distinguée de l'Allemagne du Nord, 23 ans, bonne musicienne, capable et munie des meilleures recommandations, une place d'institutrice dans un pensionnat ou dans une famille auprès de jeunes filles. — S'adresser à M^{lles} LACROIX et HEINEMANN, 14, chemin de la Chevillarde, Grange-Canal, Genève.
(H-540-X) 2-2

On demande

pour la Russie un jeune homme mûr, de bonne famille et instruit comme bibliothécaire. On exige surtout de lui la connaissance parfaite de sa langue.

S'adresser à MM. Baupp et Bavelot, banquiers à Nyon. 3-3

Mise au concours

Une place de maître à l'école secondaire de Tramelan est mise au concours pour l'enseignement des branches suivantes : Religion, français, allemand, histoire et gymnastique, soit 32 heures de leçons par semaine.

Traitement : 2,200 fr.

La Commission se réserve de pouvoir changer dans certaines limites la distribution des matières d'enseignement.

Entrée en fonctions au 1^{er} novembre.

Les inscriptions seront reçues, d'ici au 1^{er} octobre prochain, par M. J. GROSS, pasteur, président de la commission de l'école secondaire.

Berne, le 9 septembre 1886.

2-2 DIRECTION DE L'ÉDUCATION.